



PROJET DE PAVAGE DE RUES ET D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE PARAKOU AU BÉNIN

Date D'approbation :
19/3/2002

Pays :
Bénin

Ville :
Parakou

Type :
Prise de participation

Montant :
5,100 Mds

1. IDENTIFICATION, PRÉPARATION ET ÉVALUATION DU PROJET

Le projet de pavage de rues et d'assainissement dans la ville de Parakou a été identifié par la BOAD suite à une requête d'octroi d'avance de fonds pour la réalisation des études de faisabilité du projet, transmise à la Banque par lettre n° 237 - c/ MFE/DC/CAA du 23/11/2001 du Ministre des Finances et de l'Économie du Bénin.

Les études de faisabilité technico-économiques du projet réalisées en janvier-février 2002 par le Bureau d'études IGIP Afrique grâce à l'avance de fonds mise en place par la Banque, ont permis d'établir un phasage du projet en deux tranches :

- phase 1 : douze (12) rues et trois (03) collecteurs ;
- phase 2 : cinq (05) rues.

La requête de financement du projet a été introduite par lettre n°409-c / MFE/DC/CAA du 28/02/2002 du Ministre des Finances et de l'Économie du Bénin.

Le maître d'ouvrage du projet est l'État du Bénin représenté par le Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) et le planning prévisionnel de réalisation du projet prévoit une durée globale de 38 mois.

Le présent rapport a été rédigé sur la base :

- du rapport provisoire des études de faisabilité réalisées par le bureau d'Etudes IGIP Afrique ;
- des conclusions de la mission d'évaluation conduite par la Banque au Bénin du 26 février au 02 mars 2002.

2. OBJET ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a pour objet la construction de collecteurs d'assainissement et l'aménagement de voiries urbaines dans la ville de Parakou correspondant respectivement à 8 750 ml de collecteurs et 10 980 ml de voies urbaines.

Les objectifs principaux de ce projet qui vise à réhabiliter les infrastructures de voiries et d'assainissement de la ville sont :

- l'amélioration des conditions de vie et de circulation des populations par le pavage de 10 980 ml de voies dans la ville de Parakou ;
- l'assainissement des zones inondables par la construction de 8750 ml de collecteur en vue de l'évacuation rapide des eaux de ruissellement.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie entre autres, par les considérations suivantes :

- son insertion dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG II) et dans le plan Stratégique 2002-2006 du MEHU ;
- l'état de dégradation accentuée des voies et ouvrages d'assainissement ;
- l'amélioration du cadre de vie dans la ville de Parakou.

4. ZONE D'ÉTUDE DU PROJET

Situé à environ 450 kilomètres de Cotonou et à une altitude moyenne de 350 mètres, Parakou est la ville la plus importante du Nord et le chef-lieu du département du Borgou. Elle s'étend sur un site vallonné constitué d'une succession de croupes de pente faible et régulière (moins de 5 %) séparés par des petits bas-fonds avec des affleurements latéritiques. Le sol de type sablo-gileux est sujet à des phénomènes d'érosion très accentués.

La ville de Parakou possède un climat intermédiaire entre le climat sahélien et le climat équatorial, caractérisé par l'existence de deux saisons. Le réseau hydrographique est caractérisé par des petits cours d'eau intermittents dans la plupart des cas.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comprend les composantes ci-après :

- études ,
- travaux de construction de voiries,
- travaux de construction des collecteurs et exutoires,

- appui institutionnel,
- contrôle et surveillance des travaux,
- maîtrise d'ouvrage déléguée,
- audit technique.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet, déterminé sur la base des conditions économiques de 2002 et du coût des travaux similaires récents, s'élève à 5 620,6 MF CFA en HT. Il est réparti comme suit :

BOAD	: 5100 M F CFA
ETAT BÉNINOIS	: 520,6 M F CFA